



TIRAGE AU SORT DES JURÉS POUR L'ANNÉE 2027

Suite à l'arrêté du Préfet de la Marne du 27 avril 2026 fixant le nombre de membres du jury criminel pour la Marne et la répartition de ces membres, le tirage au sort des jurés en vue de la constitution du jury d'assises pour l'année 2027 aura lieu :

Le 17 Juin 2026 à 14h00 à la mairie*

Conformément à l'arrêté mentionné ci-avant, le nombre de jurés pour la commune de Frignicourt est fixé à 1. Il sera procédé publiquement au tirage au sort, à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple (soit 3).

*Ouverture exceptionnelle des portes à 13h45

Madame le Maire,
Annick Felicetti

